

MODIFICATION DE L'ARRETE PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS POUR LE RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL DE FACULTE SCRUTIN DU 05 AVRIL 2016

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles L719-1 à L719-2 et D719-1 et suivants;
Vu les statuts de l'Université de La Réunion
Vu les statuts de la Faculté de Droit et d'Economie
Vu les procès-verbaux du dépouillement du scrutin du 05 avril 2016

PROCLAME

Les résultats des élections pour le renouvellement partiel du Conseil de la Faculté de Droit et d'Economie sont les suivants :

COLLEGE DES USAGERS : 6 sièges à pourvoir (3 titulaires – 3 suppléants)

Ont obtenu :

- Liste «UNEF et associations étudiantes»

190 voix

Sont élus :

- 1 - **CERVEAU Maeva (Titulaire) – «UNEF et associations étudiantes»**
VAVELIN William (Suppléant) – «UNEF et associations étudiantes»
- 2 - **TORVILLE Laurent Jean-David (Titulaire) – «UNEF et associations étudiantes»**
MAHAVANDE Yveline Anthonetta (Suppléante) – «UNEF et associations étudiantes»
- 3 - **GEERS Eloïse (Titulaire) – «UNEF et associations étudiantes»**
FAUCON Frédéric (Suppléant) – «UNEF et associations étudiantes»

Fait à Saint-Denis, le 07 avril 2016
Le Doyen de la Faculté
Président du Bureau de Vote,

Jean-Marc RIZZO

